Imprimer Fermer

# Traduction

De : **Christine Belcikowski** (christine.belcikowski@gmail.com)
Envoyé : lun. 24/11/14 23:01
À : georges aligant (g_aligant@hotmail.com)

De la décision de Hugo, titulaire du siège épiscopal de Toulouse….

Par l'autorité sacrée de la loi qui a été …, moi nommé Hugo, quoique indigne, qui suis évêque par le don de Dieu, mémorieux de ce munificent arrêt divin, quand le Seigneur est venu indiquer à tous les hommes la suite de ses oeuvres… bla bla bla… bla bla bla… je fais un bref devisement des choses acquises, tant des alleus que des bien mobiliers, conformément au droit de la fidélité que j'ai prêtée. Ce, principalement à l'intention de Raimundus comte, et de son fils Ugon, sans oublier Arnaldus, et Vodalrigus Bernardus, et son frère Gauzbertus, et Geraldus, primicère , et Miron doyen, et Rodaldus chanoine, et Helienus chanoine. Tous ceux-là, précités, ont licence de distribuer en toutes choses toutes mes facultés aux fidèles de Dieu, aussi bien aux clercs qu'aux pauvres, et à tous ceux auquel j'enjoins de prêter foi aux cartulaires.

En vertu de quoi je donne la mitre unique à Saint-Etienne, et l'entièreté de cette mission, avec une autre mission encore, qui est celle de l'enseignement.

En vertu de quoi, au dit établissement de Saint-Etienne sis à Toulouse je donne l'alleu qui est à Coliens, qu'on appelle Amits, avec l'église qui y a été fondée en l'honneur de Saint-Quentin. Auquel cas, pendant que moi-même et Rodaldus vivons, nous nous en réservons l'usage du fruit.

Quant aux autres alleus à Coliens, i.e. Villa Nova, et Somnagus avec son église, et Flacelus avec son église, et Vernedus, après mon décès, {je veux] qu'ils restent à Saint-Etienne. L'église de Saint Amator, où vit le clerc Wilabertus, [je veux] qu'il conserve l'usage de son fruit, et qu'après son décès, celui-ci revienne à Saint-Etienne, Je donne à Saint-Etienne cet alleu qu'on appelle Pectisus , et [je veux] que Geraldus le tienne en son obédience, à l'exception de l'église ; et [je veux] que le prêtre Heribertus tienne cette église tant qu'il vit ; et je donne l'alleu de Saintes Puelles, avec son église, à Saint-Etienne. [Je veux] que l'alleu de Candiago reste à Saint-Saturnin, excepté l'église ; et que l'église reste à Géraldus, son préposé, tant qu'il vit ; et qu'il tienne l'alleu en obédience. L'alleu de Canvas, qui a été fondé en l'honneur de Saint Jean, et Becterons, [je veux] qu'il resten à Saint-Etienne ; et que Geraldus les tienne en obédience. [Je veux] que l'église qui a été fondée en l'honneur de Saint-Martin à Aspirago reste au prêtre Aimardus, tant qu'il vit ; et que les autre alleus d'Aspirago, comme la Fage, restent à Saint-Etienne ; et que l'église d'Aspirago, après le décès d'Amiraux, reste à Saint-Etienne ; et que les alleus de Novellianes, avec l'église qui a été fondée en l'honneur de Saint-André, reste à Saint-Etienne, et en l'obédience de Geraldus.
,